

## Le SNES-FSU consulte ses adhérent-es

L'année revendicative n'est pas finie et le SNES-FSU a besoin de vos retours pour mettre en lumière la réalité de la politique gouvernementale. Renseignez la consultation en ligne sur votre espace adhérent-e (tuile « enquête »).



### => Sur la lutte contre le choc des savoirs

Pour recueillir notamment vos positions sur les suites de la mobilisation en collège : grève des surveillances, grèves des corrections, actions à la rentrée. Cette consultation a également pour objectif de permettre un état des lieux sur les actions menées par les CA. La lutte contre le choc des savoirs continue et le SNES-FSU a besoin de connaître l'état d'esprit de ses syndiqué-es sur les modalités de la poursuite de cette lutte. La section académique appelle les adhérent-es à répondre en nombre à cette consultation. **Par sa Commission Administrative Académique, réunie le 17 mai, elle s'est en effet mandatée pour obtenir un appel national du SNES-FSU à la grève des corrections du DNB. Les réponses à cette consultation doivent montrer la pertinence de cet appel.**

### => Sur les classes prépa-lycée et pour un état des lieux des stages de Seconde

Le stage de fin d'année pour les élèves de 2nde met en exergue les inégalités entre les territoires et entre les élèves, contrairement au discours ministériel. En répondant à la consultation vous permettrez de mettre en évidence les nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain qui doivent être dénoncées. Le SNES-FSU rappelle qu'il ne faut rien se laisser imposer sur le suivi des stages ou autres évaluations de rapports de stages ([lire l'article](#))

Le collectif éducation de la FSU a publié un 4 pages sur le « choc des savoirs » qui fait notamment le point sur l'impact de cette réforme dans le premier degré, établit le lien avec la réforme de la formation initiale. [Vous le trouverez ici](#)

## Elections internes du SNES-FSU : vote jusqu'au 4 juin

Les élections internes du SNES-FSU sont en cours. Deux situations sont possibles :

- le vote est organisé dans l'établissement par le ou la S1.
- le matériel vous a été adressé à domicile pour un vote par correspondance.



Les syndiqué-es sont appelé-es à déterminer par leur vote l'orientation du SNES-FSU pour les trois années à venir, au niveau national, académique et départemental. Pour vous informer, professions de foi des différents courants de pensée et listes des candidat-es sont disponibles [ici](#).

- Si vous votez par correspondance, votre vote doit être posté mardi 4 juin au matin au plus tard (cachet de la poste au 4 juin).
- Si vous votez dans l'établissement, vous avez jusqu'au 4 juin pour participer au scrutin.

**Ce sont les adhérent-es qui, par leur vote, déterminent l'orientation du SNES-FSU et donnent à ses représentant-es toute leur légitimité pour exercer leur mandat. Jusqu'au 4 juin, votez !**

## Gel des HSE : démêler le vrai du faux

Après les ordres et contrordres ministériels sur le gel des HSE suite aux coupes budgétaires sur l'année 2024, les chef-fes d'établissement de l'académie ont multiplié les communications sur pronote ces dernières semaines, annonçant parfois qu'il n'était plus possible de rémunérer des HSE jusqu'à la fin de l'année. La réalité est plus complexe.

Le Rectorat a informé les chef-fes d'établissement que les HSE pour du remplacement de courte durée étaient soumises à validation préalable du DRH jusqu'à la fin de l'année scolaire. Concrètement, seuls les remplacements dans les classes à examen seront validés. Il s'agit de réaliser des économies sur les moyens académiques.

En revanche, les HSE provenant des moyens des établissements eux-mêmes (provision d'HSA transformées en HSE) sont toujours mobilisables, notamment pour la rémunération des heures effectuées dans le cadre de projets.

Pour la rentrée, la diminution des HSE au profit du pacte est prévisible, pour le RCD comme pour devoirs faits, façon d'imposer aux personnels ce qu'ils ont majoritairement refusé à la rentrée 2023 et tout au long de l'année. Le SNES-FSU dénonce les restrictions budgétaires qui touche l'éducation et appelle à continuer de refuser le pacte qui n'est pas une revalorisation mais une charge de travail supplémentaire et une attaque contre le statut et maintient sa revendication d'une vraie revalorisation, sans contrepartie.

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, veuillez le consulter en ligne

**SNES-FSU section académique de Bordeaux**  
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
<https://www.bordeaux.snes.edu/>  
[s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu)